
H-France Forum Volume 2, Issue 4 (Fall 2007), No. 4

Christian Jouhaud, *Sauver le Grand-Siècle? Présence et transmission du passé*. Paris: Éditions du Seuil, 2007. 315 pp. 23.00 Euros (pb.). ISBN 9-78-20203-76266.

Response Essay by Christian Jouhaud, Directeur d'Études à l'E.H.E.S.S., Directeur de Recherche au CNRS, to the Review essays of his book by Katherine Crawford, Malina Stefanovska and Orest Ranum.

Les premiers mots que j'adresse aux trois autres participants à ce forum sont des remerciements. Je les remercie d'avoir pris la peine de lire mon livre et d'avoir consacré du temps à la rédaction d'un commentaire critique. Je vais répondre à chacun brièvement, mais il me semble nécessaire de rappeler d'abord, en quelques paragraphes, quel était mon projet et comment j'ai cru pouvoir le réaliser.

Sauver le Grand-Siècle ? est, en premier lieu, une réaction à la présentation du XVII^{ème} siècle français comme monument classique qui manifesterait, à travers le temps, des valeurs d'ordre et d'équilibre constitutives du versant heureux et productif d'une identité nationale consubstantiellement liée au respect des hiérarchies sociales et de l'autorité politique. Ce thème qu'on croyait périmé depuis le temps des dérives maurrassiennes a, en effet, retrouvé une certaine vigueur en France, non sans succès, dans l'histoire littéraire universitaire comme dans l'histoire politique. Le titre *Sauver le Grand-Siècle ?* est donc ironique. Mais à moitié seulement, car il s'inscrit aussi dans la perspective tracée par Walter Benjamin quand il évoquait le péril dont on pouvait sauver les phénomènes historiques en mettant en évidence chez eux « la fêlure » contre « la catastrophe que représente une certaine façon de les transmettre en les "célébrant" comme "patrimoine" ». [1] J'ai ainsi souhaité « fragiliser » le passé, en utilisant pour cela, alternativement, chapitre après chapitre, des textes historiographiques et une œuvre venue du XVII^{ème} siècle.

Ma démarche est fondée sur une inversion de places. L'homme du XVII^{ème} siècle qui me sert de fil conducteur – Marie Du Bois, valet de chambre des rois Louis XIII et Louis XIV et petit gentilhomme de la région de Vendôme (1601-1679) – auteur de « mémoires », et par là témoin de son temps, est regardé comme producteur d'une histoire immédiate. A l'inverse les écrits historiographiques – relevant de plusieurs disciplines de savoir – sont scrutés comme des témoignages sur la manière dont l'écriture de l'histoire peut « fragiliser » le passé qu'elle reconstitue.

Chaque chapitre, à l'exception du dernier, est organisé autour d'une notion pensée comme un lieu rhétorique apte à faire jouer sur des thèmes différents la question de la limite entre présence et absence du passé : action d'entrer (dans le passé), vision, commémoration, envers (et donc endroit), enfances, frontières, espaces. Ce faisant, le livre a l'ambition d'aborder trois grandes questions d'histoire :

1- Les rapports entre histoire et mémoire. Le fait de « dépayser » cette question actuelle dans le XVII^{ème} siècle, en la saisissant dans les actes de remémoration du mémorialiste et dans les manières dont des écrits historiographiques rendent présents le passé qu'ils traitent et sont éventuellement « débordés » par lui, révèle à quel point la mémoire, en des situations précises, se formalise à partir de souvenirs historiographiques informés par une historiographie intériorisée). Il permet également de questionner la manière dont des historiens exercent un « droit de reprise » sur le passé (selon une formule de Roland Barthes à propos de Chateaubriand) et dont le passé invente parfois un droit de reprise par anticipation sur sa future histoire (phénomène particulièrement net au XVII^{ème} siècle).

2- La construction des historiographies comme objet d'histoire. Comment procéder à la mise en histoire de l'historiographie qui ne soit pas une histoire de l'historiographie ? La tentative consiste à décrire et

analyser des actes historiographiques singuliers accomplis au XVII^e siècle, ou, depuis, à propos du XVII^e siècle, comme des opérations intellectuelles spécifiques, situées, qui prennent sens par rapport au passé qu'elles traitent et à l'actualité dans laquelle elles le traitent, et non dans une typologie ou une généalogie d'écritures du passé.

3- Ce livre tente aussi, à sa façon, d'aborder l'histoire sociale et politique du XVII^e siècle. A propos de Marie Du Bois, il observe ce qu'il en est de l'action d'écrire pour un acteur social donné dans un moment et un lieu donnés ; il observe aussi comment des mises en récit d'actions, qui peuvent pour certaines paraître de peu d'importance, transmettent l'indicible du statut social, et comment l'écrit produit, par son efficace propre, la subjectivation de l'expérience socio-politique d'une position. Il constate d'autre part que le fidèle et dévot valet de chambre élabore dans son écriture une vision critique du roi qui n'est en rien pour autant une pensée critique.

Marie Du Bois s'est explicitement fixé pour but de transmettre une expérience à ses descendants, c'est-à-dire des manières de faire efficaces, des normes morales et religieuses mises à l'épreuve de l'adversité, des savoirs qu'il n'a pensé pouvoir restituer que par leur mise en action dans des récits. Il mentionne par ailleurs à de nombreuses reprises, et toujours « en situation », sa conception de l'efficacité de l'écriture. Nous trouvons donc aujourd'hui dans ce texte qui ne nous a pas été destiné – nous qui ne sommes plus en position d'appliquer ou de méditer ses enseignements – un témoignage sur des actions un jour accomplies, et sur la manière de les transmettre par l'écriture. Cette transmission a la force particulière de restituer, avec les actions racontées, le cadre de leur accomplissement. La figure qui caractérise cette écriture est l'hypotypose qui assure un type de présence du passé fondée sur des effets de visualisation. Ceux-ci ont une force historique particulière : les images qui font tableau révèlent l'ethos perdu (au sens d'un « monde que nous avons perdu ») d'un temps ancien, mais dans l'efficacité d'un pathos qui transmet des affects comme actuels. Ce processus m'a paru « travailler » aussi bon nombre des actes historiographiques que j'examinais chez des auteurs plus récents, chez Chateaubriand par exemple, dans un dispositif semblable ou inversé (l'ethos rapproché comme actuel par une approche rationnelle, le pathos congédié comme expression d'une superstition chez Voltaire par exemple). La question, dans un cas comme dans l'autre, reste celle de la circulation souterraine d'une force passée dans un texte actuel, sous couvert des frontières nécessairement établies par une démarche de connaissance.

L'enjeu n'est pas sans importance pour une histoire politique du Grand-Siècle conçue comme histoire du pouvoir : analyser, par exemple, les effets de pouvoir du dispositif de représentation de la puissance étatique – dispositif décrit et théorisé par Louis Marin – consiste d'abord à se mettre en position d'en éprouver la survie dans les textes étudiés (ou les images). Faute de quoi on court un grand risque de reproduire passivement ces effets dans une écriture rendue poreuse à leur traversée du temps.

C'est ainsi que l'étude des historiographies conduit à l'identification d'un clivage qui n'est pas d'abord celui opposant des pratiques savantes à des récits vulgarisés, mais bien celui séparant ceux qui cherchent à élucider les présences du passé comme force et ceux qui les célèbrent, savamment ou non, comme continuité, quand elles expriment un ordre, ou les dénieient comme discontinuité repoussante quand elles manifestent un désordre. La question de l'idéologie que Katherine Crawford me reproche de ne pas aborder de front me semble pouvoir être posée de manière utile à partir de là : des historiographies célèbrent un patrimoine en posant sa lisibilité transparente comme un présupposé de leur démarche, ce qui n'empêche pas, par ailleurs, de souligner complaisamment des différences, des écarts d'autant plus facilement présentés comme étranges que le partage de l'essentiel – des valeurs communes – semble relever de l'évidence. L'introduction de figures féminines ne saurait suffire à elle seule à altérer ce partage idéologique. Quant à Marie Du Bois, il ne me semble pas que son texte constitue à lui seul un objet adéquat pour reconstituer une idéologie, si l'on emploie le terme dans sa cohérence marxiste. Sur le plan de l'idéologie comme « superstructure » d'un système de domination, Du Bois ne se distingue guère : il partage la même idéologie que son évêque ou que le roi Louis XIV. Pour faire de ses « mémoires » un instrument apte à la reconstitution de l'idéologie d'une époque il aurait fallu les mettre en série avec

d'autres, ce que j'ai précisément choisi de ne pas faire, situant mon analyse à une échelle qui excluait de raisonner à ce niveau de généralité.

Je ne nie pas bien sûr qu'il y ait des rapports de classes au XVII^{ème} siècle (en particulier autour de la possession de la terre, de son exploitation et de la confiscation de son surproduit), mais les actions que j'étudie, éventuellement conflictuelles, abordent la question du pouvoir à une autre échelle que celle qui permettrait de la poser en termes de lutte des classes (et donc d'idéologie, si le mot ne signifie pas simplement « les idées » ou une *Weltanschauung*). Ce qui m'intéresse dans ce livre, ce n'est pas ce que Du Bois partageait avec son évêque ou avec le roi, mais au contraire les points de rupture à l'intérieur du monde social des dominants, dans des rapports de domination qui ne sont pas à proprement parler des rapports de classes. De ce point de vue, les enjeux, par exemple de la restitution des conduites de piété, de leurs implications politiques, et des usages qu'en fait Du Bois pour penser le monde et ses propres actions, sont d'établir des différences, ou des micro-différences, avec des acteurs sociaux qui partageaient la même foi, et de pouvoir observer comment ces différences révèlent la présence de « fêlures » qui, parvenues jusqu'à nous, deviennent les « fêlures » du Grand-Siècle. Mieux qu'Althusser évoquant les effets pénétrants de l'idéologie, Walter Benjamin peut nous aider à construire et justifier cette opération historiographique. Je sou mets la citation qui vient à Katherine Crawford que je remercie pour ses remarques stimulantes : « Un problème central du matérialisme historique qui devrait enfin être aperçu : la compréhension marxiste de l'histoire doit-elle être nécessairement acquise au détriment de la visibilité de l'histoire elle-même ? Ou encore : par quelle voie est-il possible d'associer une visibilité accrue avec l'application de la méthode marxiste ? La première étape sur cette voie consistera à reprendre dans l'histoire le principe du montage. C'est-à-dire à édifier les grandes constructions à partir de très petits éléments confectionnés avec précision et netteté. Elle consistera même à découvrir dans l'analyse du petit moment singulier le cristal de l'événement total. Donc à rompre avec le naturalisme vulgaire en histoire... ».[2]

Je suis reconnaissant aussi à Malina Stefanovska de sa lecture bienveillante. Je voudrais lui répondre sur quelques points de désaccord et quelques interprétations pouvant prêter à confusion. Ainsi je ne me reconnais pas dans deux affirmations du premier paragraphe de sa recension : « the remote past can become part of the historian's present only by responding to the urgency of his or her own times », « Jouhaud also demonstrates how one immediate testimony, written in the seventeenth-century becomes the object of a willed transmission, a monument ». S'agissant de la seconde, je crois qu'il faut distinguer le projet de transmission de Du Bois de la réalité de la transmission de son texte parvenu jusqu'à nous. En tout cas, il n'y a rien de monumental dans cette écriture qui me sert au contraire à « fragiliser » le monument Grand-Siècle. La notion de monument, telle que je l'utilise est posée au début du livre et développée dans les chapitres 3 et 4 (« Commémorations » et « Envers »).

La première affirmation soulève un problème plus complexe. Le point dans mon analyse n'est pas que le passé devient une part du présent de l'historien en répondant à l'urgence d'un temps, mais plutôt de considérer qu'un historien (ou un écrivain, ou un acteur du passé comme Du Bois), confronté à une situation d'urgence ou de danger (physique ou intellectuel), va faire appel à certain type de passé, et y procéder d'une certaine manière, qui assurera un certain type de présence à ce passé, et que cette présence-là peut être saisie et étudiée comme un objet historique.

Deux autres questions méritent d'être clarifiées : celle de la position que mon livre adopte à l'égard de la littérature et celle de l'écriture comme action, problèmes soulevés par Malina Stefanovska à propos de Du Bois. La double démarche qui consiste à prendre en compte la littérature comme objet d'histoire à part entière et à historiciser la production littéraire est au centre de mon travail depuis de nombreuses années. La manière dont cette double dimension trouve sa place dans *Sauver le Grand-Siècle ?* a été évoquée dans un compte rendu écrit par Laurence Giavarini.[3] Je voudrais simplement rappeler ici qu'il convient absolument de distinguer deux dimensions : 1- la littérature comme corpus d'œuvres prenant sens dans une histoire qui est une histoire d'institutionnalisation puis d'enseignement, 2- la

littérature comme écriture (« l'écriture littéraire »), c'est-à-dire comme mode de symbolisation du réel susceptible d'être partagé par un auteur du XVII^e siècle et un lecteur du XXI^e siècle. C'est ainsi que, s'il est bien évident que le texte de Du Bois n'appartient pas à la littérature entendue comme corpus d'œuvres, cela n'empêche pas de souligner sa paradoxale force littéraire. La remarque « He [Jouhaud] also seems to posit an essential difference between reading literary and historical texts, denying that Du Bois' journal can be approached as a literary work » est donc tout à fait à l'opposé et de ma conviction et de ma pratique d'analyse. D'autre part, quand je traite de Pascal comme monument littéraire à partir de la commémoration de 1923 et d'un chapitre de Morales du Grand siècle de Paul Bénichou, mon argument ne porte pas sur le fait qu'une œuvre « can come alive in new ways for different readers in different times » ou que « a text from the past cannot survive on the sole authority of a cultural institution transmitting it ; it has to speak to the present times », constatations auxquelles il est aisé d'adhérer, mais sur la question du comment, pourquoi et par qui une œuvre est rendue capable « to speak to the present times ». A ce propos, il m'est apparu intéressant d'observer que c'est la démarche la plus anachronique de l'entreprise de commémoration, celle du poète Charles-Auguste Amiot, qui permettait le mieux d'établir un lien avec la Vie écrite par Gilberte Périer, la sœur de Pascal. D'où ma conclusion : « c'est la distance entre nous et la commémoration de 1923, clivée entre les discours des orateurs académiciens et les anachronismes du poète obscur et singulier, qui permet de décentrer le regard posé sur la vie écrite par la sœur de Pascal. Le génie littéraire tel que l'évoque l'assez médiocre objet commémoratif de 1923 serait donc un outil utile, parce que dépassé (parce que dépassé et non bien que dépassé), pour voir en le dépassant le texte écrit au XVII^e siècle et en mesurer peut-être l'énergie historique ». Dans cette perspective, l'analyse de la transmission, comme celle de la commémoration, ne saurait donc s'arrêter au constat qu'un texte « parle au temps présent ». Seuls les présupposés du critique sont capables de faire parler un texte « de lui-même » au temps présent ; j'essaie de montrer, au contraire, que cette possible « parole » ne prend sens que dans la restitution et l'historicisation des opérations qui le font éventuellement parler.

Un mot enfin sur la problématique de l'écriture comme action que Malina Stefanovska trouve « sometimes a bit self-evident », tout comme Orest Ranum qui m'accuse de découvrir ainsi l'Amérique, si j'ose dire, et croit pouvoir rapporter cette naïveté aux ravages d'une formation à base de « functionalist social sciences ». Mais de quoi est-il vraiment question ? Dire qu'écrire est une action est sûrement trivial. Dire qu'écrire est une action à la fois dans et sur le monde social caractérisée par sa réflexivité, et tenter d'en tirer les conséquences méthodologiques est sûrement un peu moins trivial. C'est dans cette perspective que j'écris que le récit d'action (toutes sortes d'actions qui manifestent autant d'expériences du monde social) peut seul produire un trait fondamental de l'expérience sociale de Du Bois.

La capacité d'action de celui-ci, en une situation donnée, généralement dangereuse (par exemple des troupes menacent de piller sa maison), qu'il évoque dans un récit, puise sa force dans le dédoublement de son statut entre sa position de petit noble et son état d'officier commensal de la chambre du roi. Il dispose d'une force, transposée dans un territoire, le Vendômois et, plus précisément, la région de Montoire, mais gagée sur un ailleurs. Une force reconnue dans le danger par ses pairs et ses supérieurs, bien qu'aucune codification, par exemple juridique, ne la reconnaisse. J'insiste sur le fait que la production de cette force dans un récit prend une valeur quasi-juridique dans un manuscrit où se trouvent côte à côte actes notariés, lettres officielles, provisions d'office, ordonnances de paiement et nappes amples de récits. En transmettant une expérience, le récit conserve la trace d'une reconnaissance, la transmet elle-même comme un bien de famille à ses descendants. Cette opération de transmission par une écriture passe d'abord par la mise en représentation dans le récit des effets de la mise en action de la force qui permet d'agir à bon escient. A mes yeux, cela n'est pas absolument « self evident ».

Répondre, pour finir, à Orest Ranum est à la fois plus simple et plus embarrassant. Son hostilité à mon livre est claire et exprime des manières de concevoir l'histoire et la critique qui sont aux antipodes des miennes. Je ne me reconnais en rien dans la description et la définition données de mon travail, et surtout pas dans cette affirmation qu'il serait « centered on the question of how the past may be

reconstituted in the present ». L'assertion condescendante selon laquelle j'utiliserais, « brought together », Benjamin, Ricoeur, Rancière ou Barthes « to testify [...] that the past is and can be part of the present » est, tout simplement, inepte. En réalité, contrairement à Katherine Crawford et Malina Stefanovska, Ranum n'accorde aucune attention à mon projet – serait-ce pour en dénoncer les faiblesses – et ne situe aucunement sa critique par rapport aux objectifs du livre, d'où des propos décousus et péremptaires qui sautent d'un objet à l'autre, comme si ces objets provocateurs clignotaient à la surface de mon texte. D'où aussi ces déplorations sur tous les personnages dont j'aurais pu parler et dont je n'ai pas parlé.[4]

Opposer au concept « very weak and vague » de l'histoire qui serait le mien une définition de manuel (« a sustained, analytical narrative grounded on archival and/or literary sources, etc. ») révèle l'intensité de l'incompréhension de ma démarche. Car si j'étais parti d'une telle définition, il n'y aurait pas eu de livre, puisqu'il s'agissait pour moi, précisément, de me situer sur les frontières, dans les marges, dans les zones incertaines des écritures et des pratiques historiographiques, là où les définitions vacillent mais où la transmission du passé s'opère. Mon livre, comme cela est indiqué, dès la deuxième page du prologue, n'inscrit pas son propos au sein d'une histoire de l'histoire comme discipline de savoir, mais construit comme objet historique des opérations historiographiques, quelle que soit leur définition préalable de l'histoire comme connaissance. Cette incompréhension conduit Ranum à multiplier les bourdes. Expliquant aimablement que quand je me risque à des citations et commentaires « in philosophical language the results are at best thin », il prend comme exemple une remarque que je ferais « about the lack of utility for some facts that Voltaire provides about the Fronde » sans s'apercevoir qu'il ne s'agit pas d'un de mes commentaires à propos de Voltaire mais bien de l'évocation d'un commentaire de Voltaire lui-même à propos de l'inutilité de certains faits pour son propre récit de la Fronde... De même, me reprocher de négliger les pensées que Pascal aurait consacrées au rapport entre passé et présent n'a aucun sens par rapport à ma démarche dans le chapitre en question, où j'étudie non pas Pascal mais trois commémorations de Pascal au XX^{ème} siècle (celle de 1923, celle de Bénichou dans ses *Morales du Grand Siècle* et celle du recueil *Destins et enjeux du XVII^{ème} siècle*). De même encore, je n'ai jamais pensé proposer dans ce livre une mise au point sur Rancé : j'étudie, dans le chapitre consacré à la notion d'envers, ce que l'abbé Bremond fait de Rancé en 1929 (soit dit en passant, il ne lui a jamais attribué « a rejection of tradition » mais une certaine position dans un débat alors crucial à propos de l'autorité de la tradition considérée comme un immuable monument des origines ou comme un corpus vivant inscrit dans le temps de l'histoire).

Les considérations de Ranum sur l'anecdote ne sont pas non plus exemptes de confusion, ce qui apparaît dès la définition qu'il en propose : « a minor incident with major consequences ». En effet, une anecdote n'est un fait qu'en tant qu'il est raconté : c'est le récit qui fait l'anecdote et non l'inverse. D'autre part, on peut bien trouver des anecdotes chez Tacite, mais nullement dire que Tacite a défini l'anecdote, le terme et le concept n'apparaissant qu'avec les *Anekdotia* de Procope de Césarée, à peu près cinq cents ans après la mort de Tacite. Le point intéressant pour moi n'était pas de collectionner des anecdotes sur le XVII^{ème} siècle, mais d'observer comment certaines anecdotes s'imposent comme un passage obligé dans des récits historiques (par exemple celle, célèbre, qui concerne la conversion de Rancé). S'agissant de Marie Du Bois, je récusé tout à fait le rapprochement entre les anecdotes que celui-ci rapporte (et que je commente) et des faits divers. L'effet de présence produit par les récits de Du Bois, qui est la question que je pose à ce propos (l'effet de présence et non la présence), n'a rien à voir avec le fonctionnement d'un récit de fait divers.

Orest Ranum peut bien considérer mon livre comme un travail « about what another book might be about », le rapprocher d'une nouvelle version des *Trois mousquetaires* (!) ou considérer qu'il n'aura aucune influence sur les historiens de la période, etc., cela me paraît manifester beaucoup de passion pour un si faible objet... Le plus pénible pour moi est la désinvolture avec laquelle il traite le texte qui me sert de fil conducteur, en comparant, par exemple, Du Bois avec Orgon dans *Tartuffe*, « though he does not seem obsessed by sex », ce qui est une interprétation inédite du personnage de Molière, à moins que

Ranum, qui n'en est pas à une approximation près, ne confonde Orgon et Tartuffe. Quoi qu'il en soit, Du Bois n'a rien, mais vraiment rien, d'Orgon. Sa piété, qui lui permet d'interpréter le monde et de nous transmettre cette interprétation dans une écriture, mérite d'être construite comme objet d'histoire et non de dérision. S'il est des anachronismes féconds quand une méthode réfléchie les mobilise, ce n'est pas le cas de celui qu'engendre la dérision à l'égard des hommes ou des femmes du passé, qui est une posture fort peu historienne.

Il me faut encore répondre à ce que Ranum appelle « four pedantic points », mais qu'il prend soin de placer en conclusion de sa recension :

1- A propos de la page 61 (et non 63) de mon livre : « Du Bois seems to say that Châteauneuf was relieved of the seals in 1648, etc. ». Voilà le pauvre valet de chambre de Louis XIV accusé de confusion et avancée l'hypothèse que, contrairement à ce qu'il dit, il écrirait, le fourbe, des mois ou des années après les faits qu'il relate. Me voilà par la même occasion accusé implicitement d'ignorance. Il n'est pourtant pas impossible que Du Bois connaisse un peu la carrière de Châteauneuf, et moi la liste des gardes des sceaux du XVII^{ème} siècle (cela est peut-être même vraisemblable). J'ai toutefois été très coupable de ne pas mettre une note à cet endroit pour clarifier la phrase de Du Bois. D'abord Châteauneuf a bien été disgracié le 18 septembre 1648 (Ranum pourra vérifier le fait chez un historien dont il vénère l'autorité : Chéruel, Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, tome III, p. 83). Du Bois l'apprend le 19, à son retour de Saint-Cloud et du Mont Valérien ; il le note alors dans son carnet inscrivant « Monsieur le garde des sceaux de Châteauneuf », or Châteauneuf n'a, en effet, été garde des sceaux que de 1630 (après la « journée des dupes ») à 1633. Ce grand mystère s'explique par l'usage, qui a traversé le temps, de donner son titre le plus élevé à un personnage qui exerce ou a exercé de hautes charges. Ni Du Bois, ni moi, partageant ce trait culturel, n'avons pensé à le préciser : dire « le garde des sceaux Châteauneuf » ne signifie pas que Châteauneuf était garde des sceaux à ce moment là, mais qu'il était couramment désigné par ce titre.

2- Page 244 : ce que furent ou ne furent pas les « mémoires » de Richelieu a donné naissance à de très beaux débats dans trois volumes de Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu parus de 1905 à 1921. Il s'agissait bien en fait d'un projet tourné vers l'histoire du ministère de Richelieu.

3- Page 294 : Il y a bien une statue de Louis XIII et un appartement du roi au château de Richelieu, comme Orest Ranum a pu le vérifier dans un livre qu'il a sûrement lu et apprécié^[5], seulement mon analyse des pages 293-294 ne concerne pas le château mais le domaine de Richelieu et, en particulier, l'effet produit par « le point de vue » qui permettait d'avoir une vue panoramique, dominante et par là « politique », sur l'espace environnant.

4 – Page 93 : le « nous » de majesté n'a jamais été utilisé par les rois de France en dehors de circonstances de représentation tout à fait solennelles ou dans des textes législatifs. C'est ainsi, par exemple, que le locuteur royal des Mémoires pour l'instruction du dauphin s'exprime continûment à la première personne du singulier.

J'espère ne pas avoir trop lassé la patience des lecteurs des forums de H-France en allant jusqu'à répondre à ces « four pedantic points ».

NOTES [1] Walter Benjamin, Paris, capitale du XIX^e siècle, Paris, Cerf, 1997, p. 490.

[2] Ibid., p. 477.

[3] Annales, Histoire, Sciences Sociales, juillet-août 2007, pp. 927-929.

[4] S'agissant, c'est l'estocade, du fait que « not a single woman is considered for Jouhaud's past-into-present pantheon, neither as author nor as actor », je suis au regret à la fois de répéter que toute idée de panthéon m'est étrangère dans ce livre et d'émettre l'hypothèse qu'Orest Ranum n'a pas lu les pages où j'évoque, entre autres, la « lingère du petit pont », Gilberte Périer ou Jeanne des Anges et son « journal de voyage ». Il est par ailleurs parfaitement exact que je ne traite ni de la Grande Mademoiselle ni de Liselotte von der Pfalz.

[5] Christian Jouhaud, *La main de Richelieu ou le pouvoir cardinal*, Paris, Gallimard, 1991, pp. 167-173.

Christian Jouhaud
Directeur d'Études à l'E.H.E.S.S
Directeur de Recherche au CNRS
Christian.Jouhaud@ehess.fr

See also the Review Essays on this book by Katherine Crawford, Malina Stefanovska and Orest Ranum.

Copyright © 2007 by H-France, all rights reserved. H-France permits the electronic distribution for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and its location on the H-France website. No republication or distribution by print media will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

H-France Forum Volume 2, Issue 4 (Fall 2007), No. 4

ISSN 1557-7058